

Des jalons dans la jungle

La journée d'actualité financière qui s'est tenue hier à la Chambre de commerce avait pour but d'épauler et d'informer les dirigeants et responsables de PME et PMI quant à l'offre financière dont ils disposent. Le nombre de participants et leur intérêt ont montré que les questions soulevées répondaient à une véritable attente face à une jungle de produits financiers très divers et en constante évolution qui donne parfois le vertige.

■ Organisée par l'Institut de Formation de la Chambre de commerce (IFCC) et l'Association des trésoriers du Luxembourg (Atel), la première journée d'actualité financière a suscité un vif intérêt parmi les participants. Travaillant en étroite collaboration, l'Atel et l'IFCC ont joué le rôle d'interface entre les institutions, les banques et les entreprises.

De fait, de l'aveu de François Masquelier, président de l'Atel, l'abondance, la diversité et la sophistication de l'offre dans le domaine des produits financiers rend souvent les choix difficiles à opérer pour des dirigeants de PME aux compétences multiples qui ne sont pas spécialisés dans la finance. Par ailleurs, les nouvelles directives européennes imposent des normes comptables plus strictes qui requièrent des plans de financement adéquats aux besoins des entreprises. En conséquence, il n'est pas éton-



De gauche à droite, Julien Joseph, président de la commission PME-PMI de l'Atel, François Masquelier, président de l'Atel, et Paul Emering, chargé de direction de l'IFCC

(Photo: Michel Brumat)

nant que le forum ait enregistré 94 inscriptions pour sa première occurrence.

Parmi les thèmes abordés et attendus par les auditeurs, les services bancaires spécifiques aux PME-PMI et les différents moyens de financement des PME-PMI luxembourgeoises. Les premiers accompagnant les entreprises au cours de leurs phases d'évolution (création, développement, opérations courantes, protection...) sont extrêmement variés. Les entreprises doivent

donc clairement évaluer leurs besoins afin de choisir judicieusement. La durée, le taux, le délai de carence, la prise en compte et le coût du risque diffèrent selon les entreprises et selon leur situation du moment. Par ailleurs, les PME-PMI peuvent actionner les leviers institutionnels que sont le ministère des Classes moyennes, le ministère de l'Economie, la Société nationale de crédit et d'investissement, la Mutualité de cautionnement et d'aide aux commer-

çants, la Mutualité d'aide aux artisans, l'Office Ducroire, et la Société luxembourgeoise de capital développement pour les PME. Outre ce balayage exhaustif des instruments de financement publics et privés, les intervenants ont fait le point sur les conséquences de Bâle II pour les PME et sur les défis technologiques qui se présentent à elles. Au terme de cette journée, les participants se sont montrés satisfaits et demandeurs.

■ Hélène Doub